

## Le premier liure de Moyse,

Dict Genese.



## ARGVMENT.

Ce premier liure comprend l'origine & causes de toutes choses, principalement la creation de l'homme, qu'il a esté du ommencement, sa cheute & releuement : comment d'un tous ont esté procreés, & pour leurs enormes pechés Dieu les a confumés, par le deluge, referué huiɛt, dont la femence a rempli toute la terre. Puis il defcrit les vies, faiɛts, religion, & lignees des saints Patriarches, qui ont vescu deuant la Loy: Les benedictions, promesses, & alliances du Seigneur faicles auec iceux : Comment de la terre de Chanaan font descendus en Egypte. Aucuns ont appelé ce liure, le liure des Iustes. Toutefois ceci a obtenu entre nos predecesseurs & nous, qu'il est appelé Genese, qui est un mot Grec, fignifiant generation & origine : d'autant qu'en icelui est descrite l'origine & procreation de toutes choses : & nommément des Peres anciens, qui ont esté tant deuant qu'apres le deluge, & eu esgard à IESVS CHRIST descendu d'iceux selon la chair.

## CHAPITRE

<sup>I</sup>Creation du ciel & de la terre, II, 20. & de tout ce qui y est comprins. 3.14 De la lumiere au i, 26 & de l'homme, 28 Auquel tout est assibilité. 2.2. 28 Dieu benit toutes ses œuures, 31 qu'il a accomplies en six iours.



¹Ieu ªcrea <sup>b</sup>au com mence ment cle ciel & la terre.

2 Or la terre eftoit sans forme, &

vuide,& les tenebres estoyent sur les abysmes: & l'Esprit de Dieu destoit espandu par dessus les eaux.

- Adonc Dieu dît, <sup>2</sup>Qu'il y ait lumiere. Et la lumiere fut.
- Et Dieu vid q la lumiere estoit bonne : & fepara la lumiere des tenebres.
- Et Dieu appela la lumiere iour,& les tenebres nuict. Lors fut faict le foir & le matin du premier iour.
- ¶ Puis Dieu dît, <sup>3</sup>Qu'il y ait vne <sup>g</sup>eftendue entre les eaux, & qu'elle separe les heaux d'auec les eaux.
- Dieu donc fit l'estendue, & diuisa

- les eaux, qui estoyent sous l'estendue, d'auec celles, qui estoyent sur l'estendue. Et fut ainsi faict.
- Et Dieu appela l'estendue, Ciel. Lors fut faict le soir & le matin du second
- ¶ Puis Dieu dît, 4 i Que les eaux, qui font sous le ciel, soyent assemblees en vn lieu, & que le sec apparoisse. Et fut ainsi faict.
- 10 Et Dieu appelale sec, Terre, & l'assem blee des eaux, mers. Et Dieu vid que celà estoit bon.
- Et Dieu dît, Que la terre produise verdure, herbe produifant semence, & arbre fruictier, faisant fruict selon son espece, lequel ait sa seméce en soy-mesme sur la terre. Et fut ainsi faict.
- La terre doc produisit verdure, herbe produifant semece selon son espece, & arbre fans fruict, lequel auoit fa femence en soymesme selon son espece. Et Dieu vid que celà estoit bon.
- Lors fut faict le soir & le matin du troisieme iour.
- ¶ Apres Dieu dît, 5 kQu'il y ait lumi naires en l'estendue du ciel, pour separer la nuict du iour : & foyet en <sup>1</sup> fignes,

pourquoy les Hebrieux turel le foir apres le foleil couchant.

g Ce mot d'Effé due, compréd tout ce qui fe voit par deffus nous, tát en la region celefte, qu'elementaire.

4 Pfeau. 33.7. h Il est ici parlé de deux manieres d'eaux : asçauoir, celles q font fous l'estendue. comme la mer, les fleuues, & autres qui font sur la terre & celfont sur la terre & cel-les, qui font sur l'estendue, comme font les nuces plei-nes d'eau ça haut en l'air par dessus nous. Dieu a mis entre ces deux for ces d'eaux vne gra de estendue, qu'on appelle le ciel : de là nous appelons les oiseaux du ciel. i Ceci appartiét au

i Ceci appartiét au fecód iour, auquel Dieu fepara, & fit apparoir la terre du milieu des eaux.

k Il institue vn nouuel ordre en nature, quand il faut & ordonne le soleil distributeur de cette lumiere qu'il auoit creée auant lui, & auant la lune & les estoilles.

toilles.
5 Pseau. 136.7

1 C'eft pour fignifier diuerfes difpofitions que les
corps fferieurs felon l'ordre de nature ont des corps
celeftes, côme cau
fes secôdes ordon nees de Dieu à ce-là. En quoy tou-teffois faut fuir curiofité & fuperfti-tion q les homes ont cotrouuee fur

Pfeati 130.

e Cette lumiere n'effoit point encore au foleil, car il n'auoir pas effè creé, mais effoit en la main de Dieu, ayàt fon ordre fucceffif aucc les tenebres, pour faire le iour & la nuiét & ce iufques au quatrieme iour, que iour, que it le foleil trieme Dieu fit le foleil pour estre ministre pour estre minio. & dispensateur de lumiere, auec cette lumiere, la lune & estoilles. 3 *Pfeau*. 33.6, & 136.5. *Ierem*. 10.11 & 51.15. f Ici eft la caufe

I Ce premier cha-pitre est fort diffi-

cile : & pour cette cause, il estoit de-

fendu entre les He brieux de le lire &

ans.

a Fit de rien, &

1 Iob 38.4, Pfeau.
3.6, & 89.12.,
55.5, Ecclestiasti.

b Tout premierement, & auat qu'il y eut

lean I.Io.

2 Hebr. II.3.

c Le ciel & la terre, les eaux, les abyfines, fe prennent ici pour vne mefine chose : asc.

pour vne matiere cofule & sans for-

me, q Dieu forma & agença apres par fa Parole.

noit et conferuoit en fon estre cette matiere confuse.

Car il est impossi-ble, q aucune cho-

Car il eft impossible, si aucune chofe apres auoir esté
faictes,puisse subsite subsister vn seu moment, si Dieu ne la
soustient & costerve par sa vertu,
pseu. 30.

ſe d Ou, fe mou-voit. C'est, fouste-

creature,

Αĉŧ. 13.1, A

aucune

Iean 1.10.

interpreter l'aage de

- m Ce mot deno-te la distinctió & diuersité des téps auerlité des téps ordónés pour l'u-fage des home-foit po fage des hommes: foit pour le re-gard de la religió, comme on voit l'ordonnance folennités de Paf-ques, Pentecoste, ques, Pe Tabernacles, velles lunes , ou pour le regard de la police, tant au public qu'au parpolice, tant au public qu'au par-ticulier.
- n Qui font depé dans du mouue-ment du foleil. Or le S.Esprit ne declaire point fecrets de nature l'aftrologie enfei-gne: ains feulemét propose ce qui est deuant nos yeux, côme doctrine ge nerale pour tous. celui est le vray liure,où mef-mefles plus idiots peuuent apprédre à cognoiftre Dieu.
- o Cóme inftru-mens ordonnés à celà pour feruir à l'homme. C'est, beste qui
- p C'eft, beste qui se traine ou răpe. q La matiere de ces poissons sur creée dés le commencement, mais ils furent formés à ce cinquieme iour: c'est la cause dont
- c'est la cuc il dit, Crea. r C'est, leur dó-re vertu d'engen-d' est mó na vertu d'engen-drer. Ce qui est mo stré apres où il dit, Fructissez, &c. les-quelles paroles em portent comandement que Dieu par fa parole a impri-mé à fes creatures, dont elles ont ver tu permanéte iuf-ques en la fin du monde. s Il a dict ci def-
- fus, Que les eaux produifent. Que la terre produife,&c. Maintenant il dit, Faifons. En quoy nous faut entédre nouuelle de proceder. ne fi Dieu niere Comme fi Dieu
  rrant en confeil & deliberation, a-vec fa fageffe & vertu, propofoit de faire vn chef d'œu
- vre excellent par dessus les autres creatures. t Ce mot d'hó-me denote qu'il denote qu'il ne parle de l'ame feulement : car l'hôme entier en car ome entier en perfection re entoir presentoit lence de Dieu. 6 Sous 5.1. & 9.6
- Solution (1988) 1988 2.23. Ecclfiaft. 17.1. I.Cor. II.7
  Colos. 3.10.
  8 Ecclefiaft. 17.5.
- Matt. 19.4
- Matt. 19.4
  Sous 8.17 et 9.1
  v Cette image & femblâce de Dieu en l'hôme eft mô ftree par S. Paul, Ephes. 4. quand il dit que l'hôme eft creé en vraye fain éteté & iuftice,côprenant par ces deux mots toute deux mots to la perfection de nature d'icelui:c'est asçauoir, vne lu-miere de droite in

- m en faifons, nen iours,& en ans.
- Et foyent pour luminaires au firmament du ciel, à fin de donner lumiere fur la terre. Et fut faict ainsi.
- Dieu donc fit deux grans luminaires:le plus grand luminaire pour ° gouverner le iour,& le moindre pour gou verner la nuict: & les estoilles.
- Et Dieu les mit en l'estendue du ciel, pour luire fur la terre,
- Et pour gouuerner le iour, & la nuict,& pour separer la lumiere des te nebres. Et Dieu vid que celà estoit bõ.
- Lors fut faict le soir & le matin du quatrieme iour.
- ¶ En apres Dieu dît, Que les eaux produisent abondament Preptile ayant ame viuante: & volaille vole fur la terre enuers l'estendue du ciel.
- Dieu donc qcrea de grades baleines, & toute creature viuante se mouuant, que les eaux produirent selon leur espece: & toute volaille ayant ailes chacune felon fon espece : & Dieu vid que celà estoit bon.
- Adonc ril les benit, disant, Fructifiez, & multipliez, & remplissez les eaux des mers:& que la volaille se mul tiplie en la terre.
- 23 Lors fut faict le foir & le matin du cinquieme iour.
- ¶ Outre Dieu dît,Que la terre produise creature viuante selon son espece, bestail & reptile, & animau de la terre chacun selon leur espece. Et fut ainsi faict.
- 25 Dieu donc fit l'animau de la terre felon fon espece, & le bestail felon fon espece, & tout le reptile de la terre selon fon espece. Et Dieu vid que celà estoit bon.
- Outreplus Dieu dît, Faifons tl'home à 6v nostre image, & selon nostre femblance, & qu'il ait domination fur les poissons de la mer, & sur les oiseaux du ciel, & fur les bestes, & fur toute la terre, & fur tout reptile rampant fur la terre.
- Dieu donc crea l'homme à fon ima ge:7xil les crea, di-ie, à l'image de Dieu: 8il les crea masle & femelle.
- Et Dieu les benit, & leur dît, Fructi

- fiez,& multipliez,& remplissez la terre, & l'affubiettiffez : & zayez feigneurie fur les poissons de la mer, & fur les oifeaux du ciel, & fur tous animaux qui se mouuent sur la terre.
- D'auantage Dieu dît, Voici, ie vous ay donné toute herbe qui produit semence qui est sur toute la terre,& tout arbre qui a en soy fruict d'arbre produisant semence: 9à fin qu'ils vous foyent pour viande.
- Mesmes aussi à tous animaux de la terre,& à tous oiseaux du ciel,& à toute chose mouuate sur la terre, qui a en foy ame viuante, toute herbe verde fera pour viande. Et fut ainsi faict.
- aa 10Et Dieu vid tout ce qu'il auoit faict, & voilà il estoit moult bon. Lors fut faict le soir & le matin du sixieme iour.

## CHAP. II.

2 Dieu se repose le septieme iour, 3 & le benit. 8 Le iardin d'Eden. 9 Ce qui y est. 10 & ce qui en sort : 8. 15 auquel Dieu met l'homme, 19 donnant noms aux animaux. 18. 21 Cree la semme, 24 & institue le mariage.



Es cieux donc & la terre furent parfaicts, & tout l'exercite d'i-

- <sup>a</sup>Car Dieu auoit accopli au feptieme iour son œuure qu'il auoit faicte, b& se reposa au septieme iour de toute son œuure qu'il auoit faicte.
- Et Dieu cbenit le septieme iour,& le fanctifia: pour ce qu'en icelui il auoit cessé de toute son œuure, qu'il auoit creée pour estre faicte.
- Telles font les generations du ciel & de la terre,quand ils furent creés,au iour que le Seigneur Dieu fit le ciel &
- 5 Et tout ietton du champ deuat qu'il fust en la terre, & tout herbage du champ deuant qu'il germast:car le Seigneur Dieu n'auoit point faict dplouvoir fur la terre, & n'y auoit homme pour labourer la terre:
- Mais vne vapeur motoit de la terre, qui arroifoit tout le dessus de la terre.
- Or le Seigneur Dieu auoit formé l'homme ede la poudre de la terre, E& auoit inspiré en la face d'icelui spiration de vie, & l'homme fut faict en ame viuante.

telligence, à laquel le tous les fens & affectiós du cœur eftoyent of mees pour à droite raifon. confor-

x Ceste repetitió nous induit à bié pefer ceste image de Dieu en l'hom me.

me.
y C'est l'ordre q
Dieu veut estre tenu en la multiplication du gére humain: aíç. par con ionction de legiti-me mariage, & nó par mixtion bru-

9 Sous 9.3

z La feigneurie
a esté donnee en
la nature entiere & la nature entiere & parfaiche, laquelle eft perdue par la cheute : touteffois elle eft recouurce par Chrift, par legl noftre nature eft reformee & reftituee en fon integrité. 10 Ecclefi.

Marc 7.37 meſme aa Vn melme propos eft repeté par fix fois, pour nous môftrer quel foin nous deuons auoir d'approuuer & magnifier les œuures de Dieu. \* Ou, l'ornement

a Dieu n'a point fait le mode en vn iours, pour accom moder ses œuures à nostre capacité, & nos induire par ce moyen à nous arrefter à la confiarrefter à la confi-deration d'icelles, & non point les paffer legerement. 1 Exo. 20.11 et 21. 17 Deut. 5.14. Heb. 4.4 b Il ceffa de tou

te œuure, pour ce qu'il ne crea plus de nouuelle espe-ce: autremét il bece: autremét il be-fongne toufiours dés le commencement, foustenat & gouuernat le mon de par sa prouidé-ce, *Iean 5.17* 

ce, Iean 5.1/ c Cette benedi-ction n'est finó vne carion folencôfecration folen-nelle, par laquelle Dieu se reserue spe cialemet toutes les ocuupatios des hó occupatios des ho mes pour ce iour là, à fin de magni-fier & celebrer l'ex celléce de fes œu-vres. Pour ce il l'a feparé des autres, dont est dict, Et le fanctifia

dont en fanctifia.

d C'est pour endre q la pluye tendre q la pluye & la fecheresse est en la main de Dieu pour l'en-Dieu pour l'en-voyer quand il lui

plait.
e On voit ici
quelle matiere l'hô
me a de se glorifier, veu qu'il est
faist de poudre &
de fange.
f C'est, Que

f C'eft, Que Dieu a donné vi-gueur à cefte fan-ge qu'il a formee pour eftre en ama pour estre en ame viuante, c'est à di-re, pour viure cor-porellement.

Aussi